

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 novembre 2013

RELATIF À LA VILLE ET À LA COHÉSION URBAINE - (N° 1554)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 38

présenté par  
M. Pupponi  
-----**ARTICLE 9**

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 4, après la seconde occurrence du mot :

« Fonds »

insérer le mot :

« national ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.